

Annaba : Formes Urbaines Et Architecturales Héritées De La Colonisation Française.**Annaba: Urban And Architectural Forms Inherited From
French Colonization.**

عناية: الأشكال الحضرية و المعمارية الموروثة عن الاستعمار الفرنسي .

Nadia, BENZAÂD REDJEL^{*} 1 ; Belkacem LABII²

1. Département d'Architecture, Université Badji Mokhtar, UBMA, Annaba, Algérie

2. Université Constantine3, Constantine, Algérie.

Date de soumission : 30/ 01/ 2019

Date d'acceptation : 05/ 05/ 2019

Date d'édition : 22/ 06/ 2019

ملخص: تتسم في عناية أو بونة سابقا، الأنسجة العمرانية الموروثة عن الاستعمار الفرنسي، بالتنوع الواضح إضافة إلى اختلاف البناءات التي تنسب إلى كل نسيج. يقدم إذن هذا المقال قراءة نقدية لهذا الوضع. إلى جانب رفع اللبس عن تعريف هذه الأنسجة وتكييف طبيعتها و الأطر التي تشكلها والتطرق بموضوعية إلى هذا الإطار الحضري. و يهدف أيضا إلى اعتباره كأى منتج فني و جمالي. يمكن التمييز فعلا بين مكونات هذا النسيج الموروث من عدة نواحي تاريخية و جمالية.

الكلمات المفتاحية: مدينة استعمارية . بونة . الجزائر . أنسجة عمرانية . أبنية . تنوع

Abstract: In Annaba (Ex Bône), the colonial urban forms are characterized by a clear diversity, which emphasized with architecture joined to it. This paper proposes a critical reading. Besides raising the confusion in the qualification of this built frame, the objective of this work is to question this particular production in objective terms and to consider it finally as any esthetic product, connected to the various contexts of its creation. The diversity involved rests on a distinction to be operated among the components of this vast corpus and who could be examined on historic and esthetic various views.

Keywords : Colonial city; Bône; Algeria; Urban forms; Architectures; Diversity

Résumé : À Annaba (Ex Bône), les formes urbaines coloniales se caractérisent par une nette diversité que soulignent les traits d'architecture qui s'y associent. Cet article en propose une lecture critique. En plus de lever la confusion dans la qualification de ce cadre bâti, l'objectif de ce travail est de questionner cette production particulière en termes objectifs pour la regarder enfin comme tout produit esthétique, lié aux différents contextes de sa création. La diversité ici mise en question repose sur une distinction à opérer entre les composants de cet immense corpus de formes. Elle pourrait en effet, être examinée sur divers points de vue historiques et esthétiques.

Mots clés : Ville coloniale; Bône; Algérie; Formes urbaines; Architectures; Diversité.

* Auteur correspondant : redjelnadia@gmail.com

Introduction :

L'architecture et l'urbanisme coloniaux de Bône (Auj. Annaba) ont été très peu étudiés. L'article tente d'en renouveler les perspectives tant au plan méthodologique que conceptuel. Sans les aborder du seul point de vue de leurs moments de création, interroger les deux notions d'« urbanisme colonial » et d'« architecture coloniale » reste l'objectif de nos recherches. Ces dernières s'inscrivent dans une continuité de contributions consacrées à la connaissance du legs colonial, celui de Bône en particulier.

La ville de Bône est pour ainsi dire, une ville coloniale qui s'ignore. Une grande partie de son aire centrale est née du fait de la croissance qu'elle a connue entre le milieu XIXe et le début XXe siècles, coïncidant ainsi avec les moments forts de la colonisation urbaine. De plus, son cadre bâti se reconnaît par des formes et des styles typés, empruntant aux lignes, aux volumes et aux matières si ancrés dans les paysages urbains de France.

Du schéma de structure urbaine de Bône, nous retenons l'articulation de deux systèmes entre eux: d'un côté, la géographie des unités de Bône, des entités créées de toute pièce ou agglomérées au fil du temps ; de l'autre, les groupes d'acteurs ayant fabriqué ces mêmes unités, qu'il soit question de particuliers ou de fonctionnaires d'institutions comme le génie militaire ou les ponts et chaussées, la ville ayant rarement agité seule dans des questions d'aménagement urbain.

Les temporalités de fabrication de Bône apparaissent comme correspondre au schéma d'un XIXe siècle aménagiste, porté par le vent de l'action, de la modernisation et de la francisation de la ville, et d'un début XXe, donnant dans une modération de l'action par la réflexion, par le goût confiant de la réforme en toute rationalité. Nous retenons aussi combien les contingences locales ont pu susciter des idées d'aménagement. A Bône, elles se sont illustrées par des réalités diverses et dont le décryptage a été parmi les lourdes difficultés de ce travail. Elles sont d'ordre topographique : les marécages ont continué à préoccuper toutes les administrations jusqu'en 1948, date proclamée de la fin des assainissements de la plaine.

Les pentes n'ont été livrées à l'urbanisation qu'à partir des années 1909. Les cadres esthétiques et paysagers agissant comme des non-dits, mais se faisant surtout discrets, tournent Bône vers son Cours, vitrine des pratiques d'art urbain « à la française ». Sur ce Cours, se fixent aussi les conformations bônoises aux règles de compositions haussmanniennes (parcellaires, fronts bâtis, échappées visuelles ...), s'accrochent les élans de croissance vers un nord sélectif et un sud livré aux hybridations les plus inattendues et se noient des imaginaires de contacts entre vieille et nouvelle villes, anciennes et nouvelles populations.

Ces contingences locales donnent à la matière de la ville toute son importance. Le port, les équipements, les réseaux, le chemin de fer, auraient-ils été les mêmes sans l'implication particulière d'hommes à « l'imaginaire conquérant »¹. Lorsque Lacombe a réussi à impulser un ordre d'immeubles de rapport, par ses prouesses d'échange fonciers en présence d'un génie encore en puissance, Gonsolin était prêt à se vouer à un haussmannisme sans relâche.

En 1932, Bône était une ville dont la matière a aisément pris forme. La particularité de la trajectoire bônoise réside justement dans cet esprit de fabrication, par le consensus, la conférence, le réseau, et le compromis, même les formes urbaines résultent davantage du compromis que de l'imposition. Ses plus grandes compositions urbaines ont dû agencer tracés volontaires et trames anciennes (Plan Gonsolin), négocier avec le génie, s'articuler au Cours Bertagna, intégrer le port, regarder du haut des Santons

¹ Expression empruntée à Éric Verdeil dans son avant-propos du livre de Roncayolo: Roncayolo Marcel, L'imaginaire de Marseille. Port, ville, pôle, 2014, éd. ENS Éditions, Lyon, 446 p.

vers le rivage qu'apprivoise la ville². « Rendre Bône viable » passait par la somme de constructions et de réseaux, ou encore par un urbanisme mis au service de visions larges, et au principe de mise en place d'une ville selon une normativité européenne.

1- L'histoire des formes urbaines

L'histoire des formes urbaines et de leurs transformations a longtemps été le domaine réservé des architectes versant dans la typo morphologie, sans toutefois qu'il puisse y avoir de travail de synthèse sur les acquis de ces recherches. Ces dernières se diluent dans la multiplicité des cas nombreux, des lieux et des temps observés. Une exception cependant, peut être représentée par un ensemble de travaux désormais connus (Panerai, 1997, 1999, 2012 ; Pinon, 2014 ; Boudon, 1977).

Il s'agira pour nous, d'abord de restituer la forme de trois tissus : le premier est au centre (Ex nouvelle ville), le second représente la première banlieue (Ex Faubourg Sainte Anne) et ensuite celui des lotissements nord. La restitution de ces trois tissus représente ainsi le centre d'intérêt de ce travail qui pourrait par la suite être étendu à un ensemble plus large. Cette restitution qui est à inscrire dans le large champ de l'histoire des formes urbaines, se doit d'être complétée par une illustration des « architectures » en place. Adossée au parcellaire, et observée sous l'angle de l'esthétique urbaine, l'architecture coloniale pourrait être d'un apport conséquent pour un débat épistémologique qui serait à entreprendre.

Les orientations sans doute, plus larges mais tout aussi pertinentes de Bernard Lepetit (Lepetit, 1997) suggèrent une somme de questions qui pourront en effet, guider la réflexion en matière d'histoire urbaine. Nous en retiendrons l'idée que la forme urbaine peut être envisagée comme une contrainte : « Quelles sont les contraintes formelles héritées du passé qui pèsent sur l'aménagement urbain ? ».

Il ne s'agit pas du sens de l'histoire à avoir pour expliquer tel ou tel phénomène urbain tant il est important de fournir des éclairages sur le XIXe siècle lui-même. La question de la ville que nous foulons sous nos pieds ne perdra rien de son actualité si on se met à déchiffrer ces formes que l'œil perçoit simultanément, et si on met à jour les outils qui permettent d'en comprendre la conception. De plus, cerner les formes urbaines du passé et en reconstituer l'histoire, c'est d'une certaine façon, guider la manière de projeter.

L'examen des types de tissus dans les villes ex-colonisées montre en fait clairement la correspondance de ces types avec leurs homologues en métropole : la comparaison peut ainsi paraître abordable. Les observations peuvent aussi faire apparaître les effets de structuration de l'espace qui déborde souvent les limites restreintes de l'urbanisation des premiers contacts. En somme, la structure urbaine de base issue de l'histoire de ces villes montre des capacités de survie remarquables. Depuis ces moments forts, des formations se sont succédé en juxtaposant ou en surimposant aux formes du passé, d'autres différentes : un principe de composition serait ainsi à découvrir au travers de ces stratifications successives.

1-1- Quelles perspectives pour repenser le legs colonial ?

Des chercheurs-architectes se sont depuis longtemps penchés sur un large éventail d'édifices hérités de l'époque coloniale. Cet intérêt n'est pas dénué par contre, d'un présupposé d'universalité des règles de conception et composition de ces édifices. Ils sont tous, de fait, qualifiés, dénommés de « coloniaux ». Surgira ici une forme de paradoxe qui rajoute à la charge affective liée au legs colonial : colonial ou universel ? Ce legs gagnerait à être replacé dans le cadre de sa création et non plus jugé comme fruit d'une quelconque volonté de domination.

² De plus en plus répandu, l'usage de l'expression de « fabrication » répond ici aux stratégies déployées par les forces aménagistes du territoire bônois, en l'occurrence; cet ensemble d'actions ne fait forcément pas appel à la procédure, ni à la planification dans ses multiples versants.

Aussi, les règles de conception en question sont envisagées sous l'angle de leur opposition aux principes d'organisation des espaces de la ville arabe. Cette problématique qui alimente la recherche historique depuis longtemps, semble avoir fait son chemin. Les formes héritées méritent d'être jugées sous l'angle de leurs architectures. Sur un autre versant, et alors que ce bâti se caractérise par une extrême diversité, il est envisagé tel un corpus unique, unitaire et sans disparité, ce qui est difficile à admettre sans discussion.

Il nous semble aussi qu'il manque à l'éveil de la recherche alimenté par la découverte du patrimoine architectural colonial, son inscription dans un cadre de référence disciplinaire, morphologique et temporel : les cadres bâtis sont divers, ils ont été produits dans des contextes et des temps distants et différenciés. La question nous semble nécessiter un travail de fond.

A Bône, le parcellaire hérité de l'époque coloniale représente une situation d'exception. Il est ou clairement établi, sinon il montre une évolution quasi spontanée. Il est issu dans le premier cas, de plans conçus par des architectes ou des ingénieurs. Il aura évolué dans le deuxième cas, sous la pression d'une partie de la population. Dans un contexte où disparaissent les spécificités, l'enjeu de cette approche réside dans le fait de saisir la richesse avec laquelle cette ville a été fabriquée et de dépasser un fait de conceptualisation érodée.

C'est un pas significatif qu'il faut franchir vers la construction d'une compréhension rationnelle de ce qui vient tout droit d'un fait de colonisation. Quels seraient les types de formes et de tissus urbains identifiables, et en quoi se différencieraient-ils ? Quel type de tissu urbain colonial peut-on déceler à partir de la seule lecture des plans urbains ? Et quelles variables retenir pour aboutir à une typologie fiable de tissu et de bâti ?

Il est clair qu'il peut exister plusieurs seuils pour examiner la forme de Bône : les tissus sont à envisager en premier, la typologie architecturale pourrait ensuite montrer qu'elle est associée ou non aux tissus en question.

1-2- Méthode, délimitation, et échelle d'analyse

Partant du tissu de la ville arabe (à l'Est) pour progresser dans le sens de croissance de la ville (vers l'Ouest), nous sommes tout d'abord en présence d'un tissu haussmannien composé essentiellement d'immeubles de rapport; ensuite d'un tissu contigu composé de maisons de faubourg, de style méditerranéen au faubourg Sainte Anne; vers le Nord, il est davantage question de tissu pavillonnaire fait de maisons individuelles à l'image des cités jardins d'Europe. Cet ensemble urbain constitue l'essentiel des espaces centraux et péricentraux de Bône, ce qui représente une valeur en plus pour étudier ces sous-ensembles. Dans le cas de chaque unité de tissus, sont réunis tout à fois, logique du tracé urbain, cadre bâti et esthétique architecturale ; ce qui revient à dire que pour chaque tissu particulier, il existe une architecture particulière qui lui est propre et qui ne se retrouve pas dans le tissu voisin.

Agissant comme des zones homogènes, ces unités de plan correspondent à des unités simples qui s'inter-positionnent dans l'espace bônois. Elles coïncident aussi avec des unités historiques (BensaâdRedjel, 2016). Ainsi, le tissu haussmannien est issu du plan Gonssolin (1855), le tissu du faubourg La Colonne résulte d'un fait de croissance en place et lieu de jardins, et enfin le tissu pavillonnaire est la concrétisation du plan du patrimoine coopératif bônois (PCB : 1922 - 1963).

Ces unités se différencient sur le plan de Bône de 1932 sans ambiguïté. L'échelle du plan topographique que nous mobilisons ici, présente ce privilège de spécifier des sous-ensembles clairement identifiés et reconnues sur plan. Sauf qu'il faudra être attentionné/e aux quelques situations échappant à la règle générale de composition ; ce sont celles-là qu'il faudra plus tard, regarder avec insistance. Il se trouve que l'échelle retenue dans ce travail coïncide avec celle de formes urbaines

qu'on pourra facilement discerner et qui sont plus ou moins reconnues par la communauté des architectes (Loyer, 1987 ; Panerai, 2012 ; Pinon, 2012).

Certes la cohérence géométrique ne peut à elle seule conduire à définir des unités de plan telles celles de Bernard Gauthiez (Gauthiez, 1999). Sans une consultation régulière des documents d'archives et sans la vision que nous avons de la ville de Bône, où la part de l'apriori n'est certes pas à exclure, cet ensemble de formes n'aurait pas pu être rendu visible. Ces unités de plan semblent être assez pertinentes pour l'analyse, elles étaient déjà des districts à l'époque de leur création, et réapparaissent dans le rapport de René Danger (Danger, 1933). Au sein du vaste ensemble qu'était Bône, déjà constituée en 1930, les districts mentionnés par l'urbaniste laissent une large place aux trois tissus en question, ils étaient clairement identifiés dans son rapport (Tableau 1) dont la description part du centre aux extensions.

1-3- Sources (écrits et iconographie)

L'essentiel du matériau de cet article est extrait d'une sorte de synthèse qu'opère un long travail d'investigation auprès de sources d'archives de première main. La consultation de ces sources a eu lieu aussi bien à Annaba qu'en France. Des archives administratives, des directives de l'aménagement, des plans des villes, des plans d'édifices, des rapports des conseils municipaux, des correspondances et des conférences entre le génie militaire et les ponts et chaussées, et avec le service des Travaux publics et celui des Bâtiments civils, des archives de presse, des fonds d'architectes ou d'urbanistes, comme René Danger, représentent les divers documents mobilisés. Mobiliser ces divers fonds nous a permis de suivre les cheminements des aménagements et de la fabrication de Bône. Cette large collecte de sources nous permet aujourd'hui de conforter nos hypothèses de travail.

Le plan topographique s'avère être une source exceptionnelle pour dire et décrire les tissus urbains constitués en ce moment. Parallèlement, le rapport justificatif qui s'y attache est également une source suffisamment informative de l'état du cadre bâti mais surtout de l'état de la ville, de ses partitions et sa structure d'époque. La portée du corpus mobilisé reste en effet, monographique et descriptive mais elle nous semble déterminante si on veut aller plus loin par une critique quelconque. Excepté les questions de salubrité, aucune dimension critique n'a été constatée dans le texte de synthèse du rapport Danger. Néanmoins, le document puise son intérêt en ce qu'il conforte notre regard sur l'extrême richesse du legs colonial. De plus, la source s'avère être un outil précieux grâce à la précision du levé de topométrie, dressé par René Danger, connu par ailleurs pour ce type de compétences et pour l'exactitude de ses levés. Hélène Vacher qui lui consacre un travail extrêmement fouillé, signale cette aptitude de René Danger qui lui vaut d'être recommandé dans plusieurs municipalités (Vacher, 2000).

Les données sur les périodes d'avant la réalisation des tissus en question peuvent aider à indiquer l'évolution. Elles sont pour apporter un éclairage sur la correspondance entre unités de plan et unités historiques. Tant que la description restera ouverte, la somme des informations à extraire du plan topographique est considérable. Pour un architecte, il s'agit bien là d'un élargissement du champ de ses recherches.

1-4- Quel cadre de référence pour étudier la forme urbaine ?

L'agonie du parcellaire et des formes anciennes et ensuite leur retour sur la scène de la fabrication urbaine nous semblent être deux raisons suffisantes pour les étudier (Samuels, 2012). Dans divers contextes de projets, nombreux sont les exemples de propositions qui postulent pour un sérieux retour au parcellaire, ou à défaut à l'îlot et à l'alignement du bâti par rapport à la rue.

La notion de forme urbaine reste liée à la préoccupation de se saisir de la matérialité des lieux, quel que soit le champ disciplinaire qui s'y intéresse. Il s'agit en l'occurrence de travaux d'architectes, d'urbanistes ou de géographes (Allain, 2004).

La forme est un objet d'intérêt plus ou moins stable dans les trois disciplines et connaît aujourd'hui un regain dû au retour du parcellaire sur la scène de la composition urbaine. Elle se retrouve dans les

études morphologiques entendues au sens de classification ou de typologie. En matière de conception, la notion renvoie aux effets de l'Art urbain. Elle est enfin, souvent confondue avec la notion de tissu urbain : « engagée dans la qualification d'une aire urbaine qui présente des caractères d'homogénéité et de continuité » (Raynaud, 2005).

En plus de ce seuil de confusion entre formes et tissu, quelques nuances sont également à souligner. Restituer la forme et son caractère reste tributaire des enjeux disciplinaires et de leur lien à la réalité de la fabrication de ville. Il reste aussi que la géographie fait peu de cas des diversités des formes urbaines intra urbaines tant son regard est plus porté sur la forme de la ville et très peu sur les formes qui y sont développées. Les formulations et les disparités internes à la ville sont davantage décryptées par les études et les analyses d'architecture que par la géographie, ce qui fait souvent croire que la forme serait la chasse gardée des seuls architectes.

L'avancée de l'école italienne en matière d'études de la forme urbaine, est sans conteste. Depuis les travaux italiens, l'approche de la forme passe par l'étude des interrelations entre composants du tissu : système viaire, parcellaire, bâti et espace libre; en focalisant toutefois, sur certains composants particulièrement privilégiés (Foura, 1999). Il faudra probablement revenir au moment fort des études de la forme urbaine pour en cerner les motivations et les enjeux de conceptualisations soutenues.

À ce niveau, vont surgir des enjeux de connaissance qui légitiment des actions de patrimonialisation et de réhabilitation du passé. Fortement redevable à l'école italienne, l'école française a, à son tour, imprimé sa marque dans les travaux: du travail de Panerai, nous retiendrons combien le type d'édifice ne se caractérise que dans un tissu construit et constitué, et comment le tissu urbain se caractérise à son tour dans l'étude de la structure urbaine, laquelle structure n'est concevable que dans sa dimension historique. Autant d'imbrications venues donner à l'étude de la forme tout son intérêt.

Une passerelle s'est ainsi bâtie entre ces derniers et ce qui se fait comme recherche dans les écoles d'architecture d'Algérie. Remarquons que cet intérêt au passé, fortement associé aux démarches de Panerai, n'est pas dépourvu d'idéologies. Partagé entre héritage arabe et colonial, le bâti ancien continue d'éveiller des susceptibilités. Quoi qu'il en soit, la faveur qui est donnée aux formes du passé, élevées au rang de patrimoine à conserver ou de leçon à suivre, doit énormément à l'avènement de l'urbanisme moderne. Cela peut sembler paradoxal mais du déni des formes du passé que promeut une modernisation accrue de l'urbanisme, est née la question cruciale de l'historicisme de la ville. Héritage et déni se confrontent depuis. Outre les positions de chacun, l'avantage de cette confrontation aurait au moins servi à produire une somme de données sur les formes distinctes de la ville.

2- Partition de Bône en secteurs et en tissus urbains

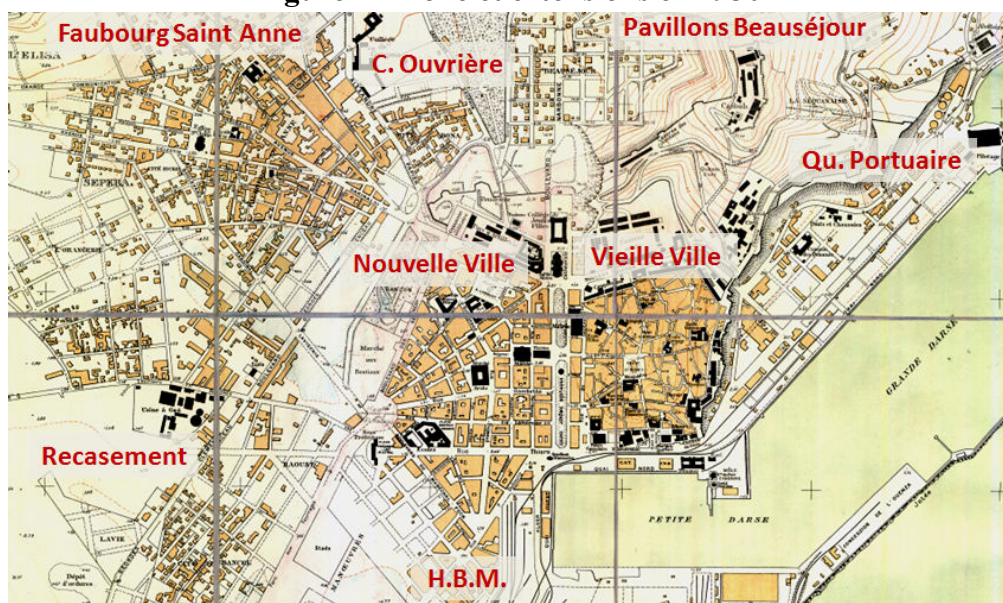
Il est essentiel de souligner combien la forme générale de la ville de Bône doit son intérêt au fait qu'elle condense une très grande richesse morphologique dans son sein, espace de taille réduite. Ce fait n'est rien sans les éléments qui en ont généré la spécificité : le Cours et le port, ces deux espaces si bien configurés, structurés et joints l'un à l'autre. Il se trouve qu'ils représentent en même temps l'ossature de la ville ancienne, en plus d'en avoir impulsé la dynamique de croissance.

Les années 1930 sont un moment phare dans l'histoire urbaine de Bône. Les aborder renvoie aux actions de la ville qui pour consolider son pouvoir sur son territoire, a fait appel à des urbanistes, notamment ceux de l'équipe Danger. Le Plan d'Aménagement, d'Embellissement et d'Extension (PAEE) en fut la finalité (BensaâdRedjel, et al, 2015).

S'est alors posée pour l'équipe, la question lancinante de l'identité de la jeune cité en même temps que s'est inaugurée une nouvelle dimension territoriale pour Bône. La ville a acquis une importance due d'abord à sa position de place militaire ensuite à son statut de port de la méditerranée : Troisième port d'Algérie après celui d'Alger et d'Oran, le port de Bône voit son importance grandir avec le volume des exportations de minerais de fer (Lespes, 1930). Parmi les signes qui font voir cette dynamique, la

multiplication des placements immobiliers en ville de la plus-value provenant du commerce avec la métropole. Se manifestent ainsi, les signes visibles de modernisation et de changements impulsant un sérieux mouvement d'expansion (Fig. 1). L'existence de quartiers distincts et de faubourgs en sont la marque irréversible.

Figure -1- Bône et extensions en 1930



Source : Extrait du Plan topographique, PAEE de Bône, 1932-33 ; Société des plans régulateurs de villes, Frères et fils Danger.

Mais cette période est traversée aussi par des mouvements de réformes, et par le passage à un urbanisme de plan régi par des textes de loi. Désormais, même la loi Cornudet est mise en application en Algérie et aux colonies. Et les urbanistes sont loin de prendre part à ce large marché qui s'ouvre à eux. René Danger qui en fait partie, désigne l'urbanisme de science des plans de villes (Danger, 1933). Il faudra expliquer cela par le positionnement un peu singulier de René Danger au sein de la discipline naissante. Quels seraient ses référents face aux disciplines voisines sinon ses compétences en topométrie urbaine (Vacher, 2000).

Entre les trois mots d'ordre, « Assainir, ordonner et embellir »³ et leur projection sur l'espace bônois, nous retrouvons les quartiers jugés insalubres et trop peuplés : « ils devront être supprimés » (Danger, 1933). Cette formulation a été reprise par tous les membres de l'équipe, chacun dans un contexte différent. Mais, une idée prévaut, elle dresse le tableau d'une ville malsaine, surpeuplée par endroit mais pittoresque par sa position entre montagne et mer.

La division de Bône en quartiers suggérée par Danger semble volontiers s'accommoder avec celle devenue courante depuis. Il manque pourtant à cette restitution, la description en détail des entités de Danger (Cotereau, 1933). Il faudra aussi signaler la courte durée du passage de Danger à Bône, ce qui explique son recours à l'appui de la mairie pour la collecte des informations nécessaires à son analyse et au plan. Cette partition qui découle de la ville, est un témoignage de la manière de voir des hommes qui l'ont conçue. Car avant Danger, il y eut bien sûr des hommes et des plans⁴. Pour exemple, un plan de transformation de Bône a été dressé par M. Gonssolin, et ensuite vivement critiqué par le conseil municipal et les notables du moment. Il représente malgré tout, une approche visionnaire car ouvrant Bône à davantage d'expansion.

³Le journal général des travaux publics et du bâtiment, 28 Mars 1933.

⁴L'action bônoise. Républicain radical. Organe de défense des intérêts de la région. 10 Décembre 1909. & Procès-verbal du conseil municipal du 04 Juillet 1909.

Le nouveau Bône et ses composantes sont le visage de la France en Algérie (Tableau 1). Au sein de cette France d'Algérie, se constituaient des groupes qui se revendiquaient un espace propre selon leurs possibilités: c'est alors qu'adviennent faubourgs et lotissements. La spontanéité de croissance du faubourg Sainte Anne révèle un accès des groupes modestes au foncier alors que les lotissements nord sont constitués en réponse à la pression de groupes de fonctionnaires, sans doute plus aisés.

Retenons du tableau 1 où il est procédé au cas par cas, la quasi convergence de description des entités mises en parallèle. L'objectif de cette confrontation est en partie atteint: les entités Danger sont rarement remises en cause par celles que nous suggérons. Il faudra noter que ces dernières s'appuient sur les acquis d'une histoire urbaine écrite au « long cours » qui elle-même envisage l'espace de la ville comme une archive aussi informative que les documents et les pièces de l'histoire de son édification.

Tableau -1- Répartition de Bône en secteurs

Le tissu urbain (toponyme ancien et / ou récent)	Identification des entités de Bône faite par René Danger	Éléments d'Identification récente
Vieille ville	Quartier moins pittoresque, moins arabe qu'à Alger avec une place couleur locale, arcades et mosquée XVIIIe s.	Noyau originel arabe, tissu constitué de maisons à patio, profondément remodelé par le génie militaire
Ville nouvelle	Régulière et symétrique avec artères larges convergeant en un important carrefour. Belle place rectangulaire. Square Randon à proximité	Tissu au design « Art urbain : parcellaires, perspectives et fronts bâtis », constitué d'une suite d'immeubles de rapport, Cours structurant
Faubourg Saint Anne	Le plus important, bâti le long des deux rues Sadi-Carnot et Célestin Bourgoïn, de largeur insuffisante. Mal tracé, régions inondables, aucun square vers le N.O	Tissu au parcellaire laniéré et constitué de maisons contiguës, villas et maisons de faubourg, structure unique selon rue Sadi Carnot
Faubourg Saint-Cloud	Quartier de résidences à proximité d'une belle plage. Route de la Corniche trop étriquée, voies secondaires mal tracées, liaisons avec Bône insuffisantes	Tissu quadrillé, constitué de parcelles-îlots, résidences et villas insérées dans d'immenses jardins et propriétés, structuré par le Bd Narbonne et la Corniche
Cités de lotissements	Faubourgs récents. Lotissements Beauséjour et Bellevue coquets et salubres, Cités ouvrières Bôna, Dayron, Chancel et Dausial, parfaitement indésirables dans les prés inondables où on les a établies	Tissu pavillonnaire aéré au nord de Bône, de type quadrillé structuré au milieu par le Bd Narbonne Tissu de lotissements de recasement, de type arabe aux maisons à cour et voies arborescentes
Quartier de la nouvelle sous-préfecture	A peine amorcé, s'avère mal placé, dans des terrains peu salubres, et définitivement mal tracé, avec son lamentable quadrillage	Lotissement Champ de mars, parcellaire quadrillé, régulier et aéré, grandes parcelles pour des HBM, en articulation avec la ville nouvelle, rues larges, place au centre
Quartier de la Choumarelle	Sur un marécage près de la Seybouse, quartier de	Tissu de baraques de recasement, spontané aux

	baraques, absolument malsain, habité par des pêcheurs	similitudes formelles avec les recasements arabes
Port et quartier industriel	Avant-port de 49 ha, darses de 70 et 11 ha. Les terre-pleins au N. de la Grande Darse et de la Seybouse, la région entre la Seybouse et la Boudjimah constituent les quartiers industriels	Tissu de grandes parcelles portant des hangars et des dépôts, entité articulée à la ville, en continuité avec ses quartiers centraux

Source : données tirées des conclusions de l'enquête monographique de la société des plans régulateurs, effectuée sur la demande de la municipalité de Bône.

En ce moment de l'histoire de Bône, René Danger, homme d'art et de terrain, et sachant satisfaire les souhaits des municipalités, fait usage de divers termes pour désigner les partitions que reprend le tableau 1. Quartier, ville ou faubourg sont des nuances qui font sans doute, appel aux réalités restituées en ce moment par la ville. Ce tableau dressé suscitera le plan attendu par les conseils de notables. Il se passera ici, comme il s'est agi à Paris, des luttes acharnées contre l'insalubrité, la promiscuité et l'inconvenance de certains quartiers.

L'état de Bône semble avoir été une question importante, vraisemblablement plus importante que les effets de cohérence du discours qui la relate. Et si les termes génériques de « ville nouvelle » ou celle de « faubourg » peuvent sembler convenir, celle de quartier est à considérer avec précaution. Pour dire le quartier, ne faudrait-il pas interroger tout à la fois, la désignation des unités en question que leur contenu morphologique ? Il faudra aussi soulever deux autres points. L'un est relatif à la désignation de « lotissements ». Les lotissements Nord de la ville, sont faits de pavillons et ne sont en aucun cas, comparables à ceux situés au sud, résultant de convergences des politiques locales avec une croissance spontanée de maisons d'indigènes. L'autre note le lien raccourci entre l'état d'insalubrité de certaines entités et leur statut d'appartenance aux habitants « indigènes ». La stigmatisation n'étant pas la règle en ce temps, il conviendrait de s'interroger sur la réalité de ce fait.

3- Trois tissus, trois figures architecturales

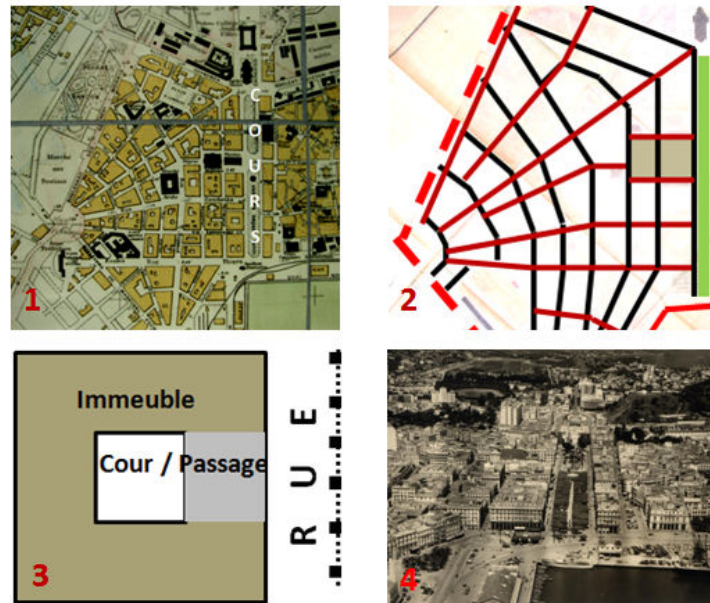
Les entités en question sont caractérisées par une structure propre ; elles sont aussi des sous-ensembles différenciés les uns des autres et qui font coïncider leur forme générale avec la circonscription administrative, ce qui est un phénomène exceptionnel. Soumise à la limite séparant les unités, cette différence est plus ou moins tranchée. L'ordre interne est évidemment déterminé par la logique du tracé (quadrillé, orthogonale, disposé par rapport à un axe, ou rayonnant), ces systèmes résultent d'opérations de lotissements, ou de mise en place de voies organisant le reste en îlots plus ou moins réguliers. L'intérêt de la régularité de ce système réside dans le fait de sa possible permanence ou de son ancrage au sol.

3-1- Immeubles de rapport du tissu haussmannien: cadre de la nouvelle ville

Le tissu haussmannien fut la première extension de Bône: Le plan Gonsolin représente un moment fondateur car, par la réalisation de ce plan, la ville coloniale a véritablement pu prendre corps (Fig. 2). Trois dispositions sont instruites au plan: elles concernent la voirie et les places publiques, les marchés et les édifices publics, ensuite les terrains dans leur assainissement et leurs servitudes, en grande partie militaires. La réglementation de la voirie s'attache surtout à définir les limites des rapports entre les largeurs des rues et les hauteurs du bâti qui les borde. Les mêmes rues sont ensuite classées en ordre de grandeur et selon leur rôle dans la structure de la ville « nouvelle »⁵.

⁵Dossier d'alignement, ANOM, GGA, 7N1, Aix-en-Provence.

Figure -2- Paysage et Organisation des immeubles de rapport autour du Cours



1. Plan topographique de la Nville Ville – 2. Parcellaire Nville Ville
3. Principe d'organisation des Immeubles – 4. Paysage architectural

Sources : GGA, F80, 2026, Anom, Aix-en-Provence et Archives d'architecture, XXe S ; Dessins réalisés par l'auteure

Nous sommes en présence d'une grande ordonnance où ce qui semble avoir primé est la volonté de structurer un tout, un ensemble mais en rapport avec le «Cours ». Nous sommes en présence d'un fait de hiérarchie du cadre bâti des plus remarquables. La singularité de ce tissu urbain est de combiner deux types de parcellaires à la fois: L'un quadrillé, faisant front sur le Cours et s'articulant au second parcellaire au niveau du marché, l'autre de tracé radio concentrique et rayonnant vers la porte des Karézas.

Du parcellaire à l'immeuble, il manque énormément d'éléments à nos investigations. Cette étape pourrait contribuer à la détermination de l'itinéraire de l'élément bâti. Plusieurs questions surgissent ainsi par ce vide documentaire : les lots auraient-ils été échangés, ou sont-ils restés entre les mains des premiers propriétaires ? Qui s'est occupé de la conception, construction et de la vente par la suite? Quelles démarches ont pu être mises en place pour que ce marché de l'immobilier ait pu aboutir?

Utilisé depuis le XIXe siècle, le terme immeuble renvoie certes à une catégorie juridique, mais il s'agit pour nous d'en cerner le sens historique et la typologie architecturale et où chercher cette catégorie, vraisemblablement consacrée? À quel moment l'immeuble a-t-il surgi à Bône ou sur le Cours et comment a-t-il pu devenir une opportunité de production architecturale privée? Les séries d'archives consultées ne prennent en compte que les plans en Rez-de-chaussée et les rapports qui les accompagnent.

L'immeuble est la pièce manquante aux archives. Citons comme exemple, le plan du géomètre Murât qui ne prend en compte que le lotissement en six parcelles de l'ancien terrain militaire issu du déclassement de l'enceinte. Levé exact des parties à bâtir entre la rue et le boulevard Napoléon, Bône le 4 novembre 1863; signé par le géomètre du service topographique de Constantine, Mr. Murât. Plan par ailleurs précis et précieux à la fois pour décrypter une situation de partage foncier. Mais le Rez-de-chaussée reste une source insuffisante pour reconstituer des opérations bâties avec tout ce que cette situation peut comporter comme impératifs proprement esthétiques et constructifs.

Le Cours lui-même est issu d'une série d'opération de spéculation sur les biens jadis militaires rendus aux domaines, ensuite vendus à la mairie qui les vend à des particuliers après les avoir lotis. Il nous

manque à juste titre, d'identifier précisément ce groupe d'acquéreurs pour en questionner l'implication dans la construction si harmonieuse des immeubles de rapport portés par le parcellaire en question: comment est-ce devenu une opération d'architecture urbaine unifiée par le style de la façade?

La composition des immeubles varie selon des formes en U, I, L. Et il semble inutile de souligner cet ordre structurant la façade en une série de bandes horizontales reprenant sans doute la hiérarchie d'occupation intérieure de l'immeuble, arcades systématiques le long du côté Est du Cours Bertagna, et moins présentes du côté Ouest, façades de factures colossales aux ordonnances si rigoureuses et si répétitives. La « travéation rigoureuse de la façade » (Loyer, 1987) se résumera par ses avant corps centraux, avec travée médiane parfois aveugle, surgira ainsi une typologie forgée dans un culte de symétrie axiale. L'ornement de façade se présente quant à lui avec une extrême diversité même s'il est étendu à l'ensemble des immeubles Est du Cours, mettant le matériau (ferroserie, pierre et marbre), la texture et les reliefs au service du style classiciste.

« Débarquant à Bône, on est enveloppé à deux pas par l'atmosphère du Cours Bertagna. A la vue des deux alignements de grands et magnifiques immeubles, flanqués de chaque côté d'immenses palais particuliers et fendus gracieusement à leur base en arcades très hautes, on a l'impression d'entrer dans une ville imposante. Faut-il dire: sur la Cannebière ? » (Bertrand, 1935).

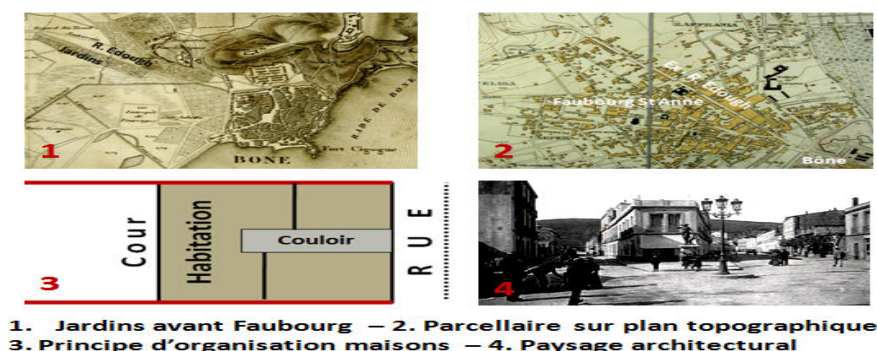
3-2- Sainte Anne (Colonne): Tissu contigu et maisons de faubourg

La question de l'urbanisation de Sainte Anne nous semble mériter une attention particulière car ce faubourg a commencé à prendre forme au même moment où l'immeuble de rapport faisait irruption dans Bône. Pourtant, les deux situations se démarquent de façon notoire non pas en raison de la distance. La rue Sadi Carnot (Ex route de l'Edough), artère vertébrale du quartier n'est que le prolongement de la rue centrale Bugeaud, mais cette partie de Bône est bel et bien un faubourg extra muros.

Le faubourg Sainte Anne voit s'affirmer sa vocation résidentielle dès les débuts de son urbanisation de part et d'autre de la rue axiale de Sadi Carnot. Comme toute rue de village, cette tranchée est le seul lieu où il y a respect de l'alignement et le seul aussi qui voit la densité augmenter. Cette force d'attraction de la rue offre une situation particulière. Le parcellaire est étroit et allongé, perpendiculaire à l'axe de la route de l'Edough pour une optimisation du nombre de façades sur rue. Et puisque ce parcellaire est serré, contigu et lanieré, les maisons qui s'élèvent dessus sont jointives, aucun lieu à la formation d'espaces intermédiaires. Nous sommes en présence d'un faubourg qui comme les villages, s'égrenent modestement, le long de l'axe sur lequel s'accroche ce paysage architectural (Fig. 3).

Le paysage architectural typé du quartier composé d'un bâti sobre, doit son harmonie à la toiture en pente le long de la rue principale, Sadi Carnot, formant couloir par des rangées stables, linéaires et juxtaposées de maisons qu'on qualifierait de méditerranéennes. Au principe d'implantation et au gabarit indifférencié, il faudra rajouter le degré réduit de l'ornement de façade, la sobriété des matériaux, des ouvertures et balcons. Ce type rejoint d'autres situations aux expressions comparables. Citons les quartiers El Biar à Alger, Saint Jean à Constantine. Ces visages urbains comparables d'une ville à l'autre mériteraient qu'on en reconnaisse la typologie dans le détail.

Figure -3- Formation du faubourg Sainte Anne



**1. Jardins avant Faubourg – 2. Parcellaire sur plan topographique
3. Principe d'organisation maisons – 4. Paysage architectural**

Sources : carte d'État-Major, sous la direction de M. le lieutenant général Pelet, Paris, 1837, conservée aux archives du Shat, Vincennes, sous la référence : T.20.6.B.701.8 (3) ; et Archives d'architecture, XXe S.

En Algérie, la littérature urbaine est pauvre en matière d'architecture ordinaire et faubourienne mais il est possible de mettre en évidence certaines de ses caractéristiques. Ce bâti occupe aujourd'hui une position stratégique dans la trame urbaine et est en constante mutation.

Dans son expression la plus ténue, ce style rejoint l'habitation à cour traditionnelle. Il est en fait né de la synthèse entre la maison à cour, fortement présente à la vieille ville et le paysage de faubourgs inscrits en métropole. Il faudra aussi souligner que ce type dominant fait de maisons de faubourg mitoyennes est ponctué de villas suburbaines nettement plus somptueuses, entourées de grands jardins et implantées en retrait de la rue principale sans en gêner les alignements. Ainsi, gabarit, espace extérieur privatif et rapport à la rue sont des ingrédients de différenciation entre maisons de même quartier ou de quartiers limitrophes (Fig. 4).

Figure -4- Entrée du Faubourg Ste Anne & Entrée du lotissement Beauséjour



1. Maisons en continu de faubourg – 2. Pavillons de cités-jardins

Sources : collection personnelle

3-3- Beauséjour : Cité-jardin et pavillons

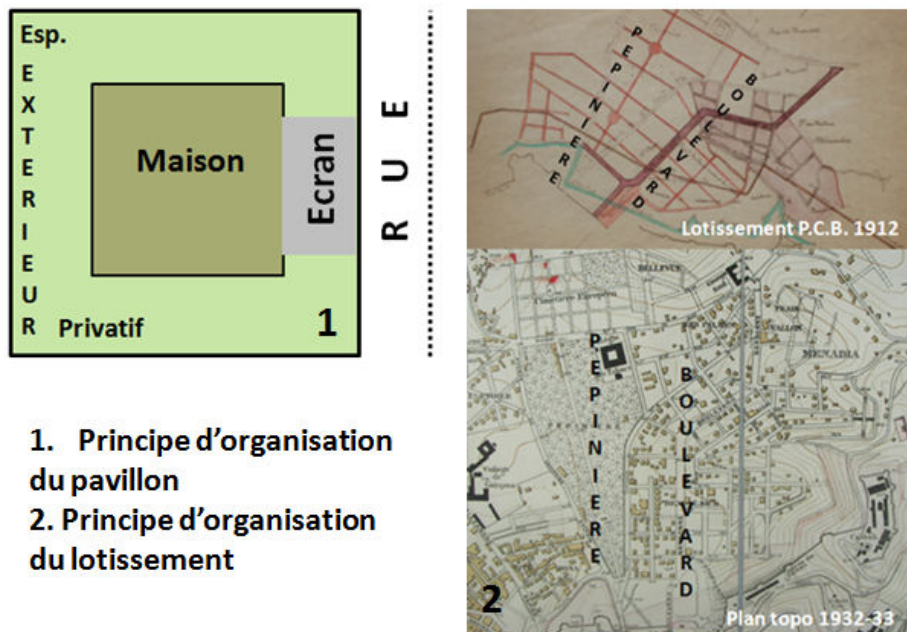
« Un ordre social urbain impose convenance à l'habitat: en 1901, ville et banlieue contiennent 2242 maisons, trente ans plus tard, elle en possède 2501 de plus, ... entre 1901 et 1931, on passe de 647 maisons à 1798 maisons au district de la colonne à lui seul. Les Bônois paraissent s'entendre à installer leur habitat en gens pratiques et amis du confort. Peut-on ajouter qu'ils recherchent autant l'esthétique ? » (Bertrand, 1935).

La cité-jardin est structurée par le boulevard Narbonne où viennent s'attacher des rues de taille réduite mais paisibles et où les maisons sont rangées derrière des jardins plus ou moins grands, protégées par des grilles, laissant apparaître le pavillon entouré des espaces sans lesquels il serait dénaturé.

« La maisoncoop a fait surgir tout un quartier neuf d'une centaine de coquettes maisons individuelles, entourées de jardins et placées en un endroit, aussi merveilleusement situé que délicieusement aéré, en haut d'une pente inclinée vers la mer proche. [...] Pour toutes ces constructions, elle n'utilise que des lotissements lui appartenant. [...] La maisoncoop, ne tenant pas à faire discréditer le dicton « bâtiment va, tout va », n'a pas encore épuisé ses crédits. Elle continue de bâtir, ce qui n'est pas le cas quant aux autres sociétés à H.B.M » (Bertrand, 1935).

Au plan des formes produites, il ne peut être question d'unité de style tant les lotissements Nord ont été une opportunité aux expérimentations architecturales en tous genre. Le cabinet de Naz et Butigieg, architectes-géomètres-experts, a à lui seul dressé les plans de plusieurs dizaines de villas. Associée à la présence d'une pépinière bien appréciée par la population, la formation de cette cité-jardin a été l'objet de diverses conférences entre génie militaire et municipalité (Fig. 5). Pour ce type d'informations, le journal général des travaux publics et du bâtiment est une source exceptionnelle.

Figure -5- Pavillons du Patrimoine coopératif bônois



1. Principe d'organisation du pavillon
2. Principe d'organisation du lotissement

Source : 1H 868, Archives du Shat, Vincennes et schéma réalisé par l'auteure

Conclusion :

Voici donc quelques pistes de réflexion sur la question de la diversité des formes urbaines produites par la colonisation à Bône, où il est fait peu de cas de cette richesse. Les tissus anciens représentent pourtant une grande part de la ville, ceux coloniaux en l'occurrence. Dans cet article, l'approche reste exploratoire en attendant d'un travail d'analyse au cas par cas au niveau de chaque tissu, et d'un examen à la fois plus élargi, portant sur l'ensemble des tissus urbains hérités de la colonisation mais surtout précisant chaque type. L'étude de la typologie devrait quitter les « bancs d'école », s'enrichir de notions réflexives pour gagner en précision. Notre approche des types de tissus convoque la démarche usuelle (Rheinert Palibrk, 2014) mais tiendrait son originalité au fait de disséquer pour distinguer les tissus et pour les qualifier selon leurs formes et non plus selon leur moment de création coloniale.

Il est important pour nous de d'abord interroger la pertinence des seuils thématiques pour ensuite s'arrêter sur des indicateurs et suggérer des démarches qui articuleraient les unités entre elles et avec l'espace de la rue.

On peut envisager de procéder à d'importants développements pour caractériser les lignes de démarcation et d'articulation entre unités. Quel que soit la situation de ces lignes, larges, profondes, épaisses, visibles ou non, elles restent toutes intéressantes à examiner.

Du point de vue méthodologique, le parcellaire reste le mode opératoire rendant le plus compte de l'articulation du domaine public (les voies) avec celui privé (la parcelle). Replacés dans les contextes qui leur sont associés, ils peuvent donner lieu à des typologies en lien avec les modes de fabrication urbaine, angle mort de la connaissance urbanistique en Algérie. Il est tout aussi important de poser des problématiques sur l'émergence de l'immeuble de rapport dans l'histoire de formation de Bône, à ce moment, cet immeuble, urbain par essence, peut être envisagé comme un objet de recherche.

Bibliographie :

1. Allain Remi, (2004). « Morphologie urbaine. Géographie, aménagement et architecture de la ville », Armand Colin.
2. BensaâdRedjel Nadia et [al], (2015). « Tracés de plans et fabrique de Bône (Annaba): le plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension (1932-33) », Sciences & Technologie, N°42, Université Constantine, pp 15-28.
3. BensaâdRedjel Nadia, (2016). « Mutations dans la fabrication des espaces urbains de la ville coloniale de Bône (fortifications, port, cours) 1840-1933 », Thèse de Doctorat en sciences, Histoire de l'urbanisme, Université d'Annaba, sous la direction du Professeur B. LABII, etH. Jannièrè, professeure à l'université de Rennes 2, 2 Vol. 500p.
4. Bertrand Louis, (1935). Afrique du Nord Illustrée, pp 16-21, 16 Novembre, n°759.
5. Boudon Françoise, et [al], (1977). « Système de l'architecture urbaine. Le quartier des Halles à Paris, Paris, Cnrs Éditions.
6. Cotereau Jacques, (1933). « La situation actuelle de Bône », Les chantiers nord africains, n°7, pp 746 – 755.
7. Danger René, (1933a). Rapport justificatif, PAEE de Bône, Archives d'architecture du XXe siècle.
8. Danger René, (1933b). « Cours d'Urbanisme », Ed. Eyrolles.
9. Foura Mohamed, (1999). « Le mouvement moderne de l'architecture : naissance et déclin du concept de l'architecture autonome », Revue Sciences et technologie, Université de Constantine, pp 89-105.
10. Gauthiez Bernard, (1999). « Approche morphologique des plans de villes, archéologie et sources écrites », Revue archéologique de Picardie, NS 16, pp 17-25.
11. Lepetit Bernard, (1997). « La ville : cadre, objet, sujet. Vingt ans de recherches françaises en histoire urbaine », Enquêtes, n°4, pp. 11-34.
12. Lespes René, (1930). Revue Chantiers nord africains, n°7, p. 902.
13. Loyer François, (1987). « Paris XIXe siècle : l'immeuble et la rue », Ed. Hazan.
14. Panerai Philippe, et [al], (1997). « Formes urbaines. De l'îlot à la barre », Marseille, Parenthèses.
15. Panerai Philippe, et [al], (1999). « Analyse urbaine », Marseille, Parenthèses, 1^{ère} édition 1980.
16. Panerai Philippe, (2012). « Les territoires de l'architecture », Issuu, Panerai-Marnes.
17. Pinon Pierre, (2014). « Architectures urbaines : formes et temps », colloque international en l'honneur de Pierre Pinon.
18. Pinon Pierre, (2012). « La composition urbaine et l'urbanisme à la française », congrès du Cths, Tours.
19. Raynaud Dominique, (2005). « Forme urbaine: une notion exemplaire du point de vue de l'épistémologie des sciences sociales », Ph. Boudon, éd. Langages singuliers et partagés de l'urbain (Actes du colloque LOUEST), L'Harmattan, pp. 93-120.
20. RheinCatherine et PalibrkMilena, (2014). « Formes urbaines, modes d'occupation du sol et composition sociale en zone urbaine dense: des relations inattendues à Paris », Cybergeog: European Journal of Geography[En ligne].
21. SamuelsIvor et [al], (2012). Urbanforms. Death and life of the urban Block, Routledge.
22. Vacher Hélène, (2000). « L'École supérieure de Topographie et le géomètre urbain (1900-1939). Les débuts de l'enseignement technique de l'aménagement », Les Annales de la recherche urbaine, pp. 121-129.